



## **Plan pluriannuel d'accessibilité du Centre des sciences de l'Ontario – Rapport d'étape annuel 2022**

En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, le Centre des sciences de l'Ontario s'engage à être une attraction culturelle inclusive et stimulante pour tous. Nous comprenons l'importance d'assurer l'accessibilité de nos employés et du public que nous servons, et nous nous engageons à veiller à ce que les services soient fournis conformément à notre déclaration [Qui sommes-nous?](#) et aux principes de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) : dignité, indépendance, intégration et égalité des chances.

Le Centre des sciences de l'Ontario a publié un plan pluriannuel d'accessibilité pour la période de 2020 à 2025. Ce plan s'harmonise avec les engagements énoncés dans le plan pluriannuel d'accessibilité précédent, a été élaboré en consultation avec des personnes ayant un handicap, et a été affiché sur notre site Web. Le Centre des sciences a maintenu la conformité à toutes les normes législatives en vertu de la LAPHO et du Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (RNAI), sur place à notre emplacement physique et en ligne dans le cadre de ses expériences virtuelles. Nous continuons de nous engager à faire ce qui suit :

- Veiller à ce que tous les documents et vidéos hébergés sur notre site Web conforme aux WCAG 2.0 soient accessibles.
- Concevoir du matériel promotionnel conforme aux normes de la LAPHO.
- Accorder la priorité aux considérations relatives à la LAPHO lorsqu'on consulte des clients externes au sujet de l'élaboration de nouvelles expositions et de nouveaux programmes.
- Fabriquer de nouvelles expositions entièrement accessibles.
- Examiner les processus de réservation pour s'assurer qu'ils respectent les normes d'accessibilité.
- Au besoin, afficher un avis public de perturbation concernant les installations auxquelles les personnes ayant un handicap ont accès.
- Veiller à ce que l'espace, la signalisation et le nombre de places de stationnement prévues par la LAPHO dans les stationnements soient conformes à la réglementation en vigueur.
- Entretenir les rampes pour permettre l'accès aux fauteuils roulants à partir des stationnements menant au trottoir et à l'atelier.
- Améliorer l'accès grâce à des ouvre-portes automatiques installés à plusieurs entrées.



De plus, nous nous sommes engagés à mener les activités suivantes en 2022 :

- S'assurer que tous les documents du programme de loisirs sont conformes aux WCAG 2.0. De plus, toutes les expériences et tous les programmes récréatifs, en personne et virtuels, comprendront des avertissements sur l'expérience sensorielle et des adaptations pour les participants ayant des besoins particuliers.
- Mettre à jour l'extérieur du bâtiment, y compris l'installation de plaques tactiles dans les bordures de béton pour les personnes ayant une déficience visuelle et les bordures de trottoir pour permettre l'accès aux fauteuils roulants. Des rampes de béton ont aussi été peintes en jaune pour mettre en évidence la pente.
- Mettre à jour l'intérieur du bâtiment pour assurer l'accessibilité, notamment abaisser des lavabos, des sèche-mains et des toilettes.
- Personnaliser toutes les activités et tous les événements de renforcement de l'esprit d'équipe pour assurer une expérience sensorielle adaptée et accessible.
- Modifier les outils et les pratiques scientifiques utilisés dans nos programmes d'éducation pour permettre une plus grande accessibilité.
- Consulter les enseignants et les proches aidants avant la prestation de chaque programme pour s'assurer que des mesures d'adaptation sont prises pour améliorer la participation des élèves.
- Concevoir des interfaces d'exposition avec de grands boutons physiques dans la mesure du possible, offrant une solution tactile de rechange aux écrans tactiles aux personnes ayant une déficience visuelle. De plus, toutes les expériences d'exposition sur table et les passages sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant, et plus de sièges ont été ajoutés aux aires d'exposition.

Pour obtenir la liste de nos politiques et pratiques en matière d'accessibilité, veuillez consulter notre [page sur l'accessibilité](#).

Pour toute demande de renseignements généraux ou pour demander à recevoir ce plan dans un autre format, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [accessibilite@ontariosciencecentre.ca](mailto:accessibilite@ontariosciencecentre.ca) ou composer le 416-696-1000 (numéro sans frais : 1-888-696-1110).